

Elven, le 2 mars 2020

Chers Parents,

Concernant l'épidémie du coronavirus, nous recevons depuis dimanche soir 1^{er} mars des instructions du Rectorat, des services académiques de l'Éducation Nationale et de la DDEC toutes les heures.

**A la date du 2 mars à 15h, voici ce que nous pouvons communiquer :
(sous réserve d'une évolution de la situation sanitaire dans le Morbihan)**

Le plan national de prévention et de gestion de l'épidémie est activé au stade 2. Le passage au stade 2 est destiné à contenir la circulation du virus sur le territoire national.

Le passage au stade 2 entraîne l'annulation des mesures prises au stade 1 et que nous vous avons communiquées par la circulaire en date du 25 février 2020.

Les changements suite au passage au stade 2 :

1. SUPPRESSION DES MESURES CONCERNANT LES PERSONNES AYANT SEJOURNE DANS CERTAINES REGIONS D'ASIE ET DU NORD DE L'ITALIE :

Compte-tenu du passage au stade 2, **les mesures de mise en quarantaine pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie sont supprimées.**

Les élèves revenant de ces zones doivent donc être scolarisés normalement, les enseignants et les personnels reprennent leur travail.

Seules les personnes ayant séjourné dans la province du Hubei en Chine doivent être isolées pendant les 14 jours suivant leur retour en France.

2. IDENTIFICATION DE ZONES PARTICULIERES : « CLUSTERS »

En raison du nombre de cas positifs détectés, trois zones du territoire national justifient des mesures restrictives. Ces zones sont appelées « clusters ».

La liste des clusters est susceptible d'évoluer tous les jours en fonction de l'évolution de la propagation de l'épidémie.

La liste est mise à jour sur le site gouvernemental :
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Comme vous le savez maintenant, le secteur d'Auray, Carnac, Crac'h est le dernier « Cluster » officiellement identifié depuis dimanche soir 1^{er} mars.

3. MESURES APPLIQUEES AUX PERSONNES REVENANT DE LA PROVINCE DU HUBEI EN CHINE OU DE L'UN DES CLUSTERS NATIONAUX

Pour les élèves, enseignants et personnels revenant de la province du Hubei en Chine ou de l'un des clusters nationaux les mesures préconisées au stade 1 doivent continuer à être mises en oeuvre.

Au retour et dans les 14 jours suivant un séjour dans ces zones :

- Surveillez votre température 2 fois par jour
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer, dans les 14 jours suivant votre retour :

- Contactez rapidement le SAMU Centre 15 en signalant votre voyage
- Évitez tout contact avec votre entourage, conservez votre masque
- Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Les responsables légaux des enfants et les enseignants et personnels concernés déclarent la situation à leur chef d'établissement. Cette déclaration est accompagnée d'un justificatif du séjour dans la zone considérée (billet d'avion ou de train, facture d'hôtel, de location de voitures, ...) ou à défaut, d'une déclaration sur l'honneur.

Dans la mesure du possible, les élèves concernés bénéficieront de la part de leur établissement des mesures de continuité pédagogique.

4. Les VOYAGES SCOLAIRES :

Les voyages scolaires à l'étranger sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les voyages en cours doivent être interrompus et les élèves rapatriés en France. Les voyages programmés sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Les voyages scolaires dans les territoires des « clusters » en France sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Le transit et l'escale par ces territoires sont interdits.



5. MESURES APPLICABLES SI UN ELEVE PRESENTE DES SYMPTOMES

Sous la responsabilité chef d'établissement, en lien le cas échéant avec le médecin scolaire ou l'infirmière, l'élève qui présente des symptômes de fièvre, de toux ou des difficultés à respirer, doit être isolé. Le SAMU centre 15 est immédiatement contacté. Le chef d'établissement ou le directeur d'école informe le ou les responsables légaux de l'enfant.

L'Agence Régionale de Santé mettra alors en oeuvre, si elle estime que la situation le justifie, les mesures permettant l'identification des personnes ayant partagé la même exposition ainsi que les personnes ayant eu des contacts étroits avec l'élève pendant sa période symptomatique.

Les conséquences au niveau de l'établissement :

- Dans l'attente de nouvelles instructions, Mme DANO Pauline enseignante de CM2 et habitant la région d'Auray est actuellement confinée chez elle. Une organisation interne est mise en place concernant le travail avec les élèves.

- Des élèves sont absents suite à de légers symptômes (fièvre, toux...etc). Comme demandé, merci de garder vos enfants chez vous si vous constatez des symptômes.

- Nous activerons si nécessaire pour les élèves concernés des mesures de continuité pédagogique via le site web de l'école et autres plateformes. Toutes les informations vous seront données via la page Facebook et le site web de l'école.

Concernant les voyages scolaires prévus en mars :

- Classe de neige des CM2 du 15 au 21 mars sur Andorre, une solution de changement de lieu est à l'étude...dès que possible des informations.
- Le séjour à Jersey avec les élèves de CM1 des 26 et 27 mars est reporté. Il devrait avoir lieu avec les mêmes élèves en septembre ou octobre dès le début du CM2.



Coronavirus

➔ Pour se protéger et protéger les autres :

- 
Se laver très régulièrement les mains
- 
Tousser ou éternuer dans son coude
- 
Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

! En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

-  Contacter rapidement le SAMU centre 15
-  Éviter tout contact avec son entourage
-  Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital

✈ Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande aux établissements de suspendre tous les voyages scolaires internationaux et dans les clusters jusqu'à nouvel ordre.

Numéro vert (0 800 130 000) 24 h/24 et 7 j/7 pour les questions non médicales

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Voici ce que nous pouvions dire le lundi 2 mars à 15h, dès que possible d'autres informations.

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions de croire, chers Parents, à l'assurance de notre entier dévouement au service de votre enfant.

Au nom de l'équipe éducative,

Le Chef d'établissement,



R.LESSARD



Ecole St Joseph - 56250 Elven

☎ : 02 - 97 - 53 - 30 - 94 - e-mail: ecole.stjo.elven@aliceadsl.fr

